



AMILTON SMALL CAPS



ISIN : FR0010561415 (R) / FR0010899567 (I)

Rapport Annuel

Clôture au 31 décembre 2021



Informations concernant le Fonds

SOCIETE DE GESTION	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT, SAS , Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025)- Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
DEPOSITAIRE	CACEIS BANK Agréée par l'ACPR sous le numéro 18129 - 1-3 place Valhubert - 75013 Paris
COMMISSAIRE AUX COMPTES	KPMG Audit , représenté par Isabelle Bousquié Tour Egho – 2 avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense
COMMERCIALISATEUR	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT, SAS , Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025)- Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
REGIME JURIDIQUE	OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE
FORME JURIDIQUE	Fonds commun de placement de droit français
CLASSIFICATION AMF	Actions françaises
DATE DE CREATION	14 février 2008
CODE ISIN	FR0010561415 (R) / FR0010899567 (I)
OBJECTIF DE GESTION	AMILTON SMALL CAPS a pour objectif de réaliser une performance nette de 7% par an, sur l'horizon de placement de 5 ans
INDICATEUR DE REFERENCE	La gestion étant purement discrétionnaire et visant la recherche d'une performance relativement indépendante et décorréllée des marchés actions sur la durée de 5 ans, la comparaison avec un indice de référence n'est pas pertinente. Cependant, « l'indice CAC Mid & Small » pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori. Cet indice est disponible sur le site internet https://indices.NYX.COM .



SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR

L'OPCVM s'adresse à tous les souscripteurs, particuliers ou institutionnels. Cependant, compte tenu d'un investissement en actions, il existe un risque de perte en capital. Cet OPCVM est donc principalement destiné à des souscripteurs prêts et pouvant supporter les fortes variations qui caractérisent les marchés d'actions. Il est dès lors conseillé de disposer d'un investissement mobilisable sur un minimum de 5 années.

Le montant à investir dépend de la situation personnelle de chaque souscripteur. Chaque souscripteur doit le déterminer au regard de son patrimoine personnel, de ses besoins et en se projetant sur 5 années. Le montant à investir dépend aussi de la capacité du souscripteur à prendre des risques ou si au contraire il recherche un investissement prudent

En tout état de cause, il est très fortement recommandé de diversifier l'investissement afin de ne pas le soumettre en totalité aux risques inhérents au présent OPCVM.

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans minimum

REGIME FISCAL

Eligible aux PEA et aux unités des contrats d'assurance-vie/capitalisation

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

CARACTERISTIQUES DES PARTS

Code ISIN	Date de création	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Minimum de souscription initiale
FR0010561415	14/02/2008	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part
FR0010899567	09/07/2010	Tous souscripteurs, principalement investisseurs institutionnels et autres investisseurs définis-en (1)	Capitalisation	Euro	1 000 €

(1) La souscription de cette part est principalement réservée aux (i) investisseurs institutionnels (personne morale investissant tout ou partie de son actif en valeur mobilière de placement) ; (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2 ; (iii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire, mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur ; (iv) investisseurs soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande-Bretagne et Pays-Bas) (v) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2.



PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

RISQUE LIE A LA GESTION DISCRETIONNAIRE

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPCVM repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant.

RISQUE LIE AUX MARCHES DES ACTIONS

Le fonds peut être exposé au risque actions, principalement via ses investissements sur des actions de petites et moyennes capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petite capitalisations (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques, notamment de liquidité réduite, du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché et pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative pour les investisseurs.

RISQUE DE TAUX

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des obligations dont la notation pourra être inférieure à « Investment grade ».

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

RISQUE LIE A L'UTILISATION DES INSTRUMENTS DERIVES

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés. L'emploi de produits dérivés renforce les risques car en cas de baisse des marchés sur lesquels le Fonds est surinvesti par l'intermédiaire de ces



produits dérivés, la baisse de la valeur liquidative pourra être plus importante que la baisse de ces marchés

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change lié à des devises hors Union Européenne est accessoire (10% max). La fluctuation des devises par rapport à l'euro ou aux devises de l'Union Européenne peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

RISQUE EN MATIERE DE DURABILITE

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris.

Rapport de gestion

1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire visant la recherche d'une performance relativement indépendante et décorellée des marchés actions, la comparaison avec un indice de référence n'est pas pertinente.

Cependant, « l'indice CAC Mid & Small », dividendes réinvestis, pourra être retenu à titre d'indicateur de performance à posteriori. Cet indice est disponible sur le site internet <https://indices.NYX.COM>.



Eligible au PEA, le Fonds est investi à hauteur de 75% de son actif net dans des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'Union Européenne.

Classifié Actions françaises, le Fonds est majoritairement investi à hauteur de dans des valeurs de petites et moyennes capitalisations (jusqu'à 10 milliards lors de l'investissement). Le Fonds pourra également sélectionner des grandes capitalisations et ce, jusqu'à 50% de l'actif net. La stratégie s'applique sans contrainte à priori d'allocation par zones géographiques ou secteurs d'activités ou type de valeurs. L'exposition aux marchés des actions, hors Union Européenne, reste accessoire (pays émergent y compris).

Le Fonds peut s'exposer jusqu'à 25% de son actif net sur des titres de taux en directs, ou via des OPC. Il s'agit, notamment, de créances négociables et instruments du marché monétaire, d'obligations publiques ou privées, à taux fixes, variables ou révisables, indexées, convertibles, de bons à moyen terme négociables, de BTAN, de BTF, d'EMTN, des ETN, des Billets de Trésorerie, des certificats de dépôts, des ECP des pays de l'Union Européenne.

Ces titres de taux sont émis par le secteur public ou privé selon les opportunités de marchés, de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, selon l'échelle Standard & Poor's, par exemple, ou selon l'analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres envisagés.

Le Fonds peut être exposé, à hauteur de 100% au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans des devises des pays de l'Union Européenne et à hauteur de 10% pour les devises des pays hors Union Européenne.

La fluctuation des devises par rapport à l'euro ou aux devises de l'Union Européenne peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de gérer les risques liés aux actions, aux taux et au change.

Le gérant peut intervenir à titre d'exposition et/ou de couverture et uniquement à titre de couverture pour le change. Il peut intervenir sur des contrats futures et/ou options sur actions, sur taux ou sur indices (actions, taux et/ou change) ainsi que des contrats de change à terme.

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
INVESTISSEMENTS		
Actions et autres titres éligibles au PEA	75%	100%
Marché des taux	0%	25%
EXPOSITIONS		
Marchés actions françaises	60%	150%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>60%</i>	<i>150%</i>
Marchés actions hors France	0%	10%
Marché de taux	0%	25%
Titres intégrant des dérivés	0%	10%



<i>(obligations convertibles/obligations convertibles échangeables en actions/obligations avec bons de souscription d'actions remboursables)</i>		
Risque de Change hors devises de l'UE	0%	10%

2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Environnement économique et boursier sur l'exercice

Le marché actions français progresse fortement en 2021, soutenu par la reprise de l'activité économique dans un contexte d'allègement progressif des restrictions sanitaires en dépit de la découverte de nouveaux variants de l'épidémie de la Covid-19, et malgré l'émergence progressive des tensions inflationnistes.

Au mois de janvier, la découverte de nouvelles souches de la Covid-19, notamment en Afrique du Sud et au Brésil, et le démarrage poussif des campagnes de vaccination ont pesé sur la performance des marchés. Dès le mois de février, les marchés ont repris une trajectoire haussière. En effet, la probabilité de mise en œuvre de la politique budgétaire accommodante soutenue par le Président américain nouvellement élu, Joe Biden, s'est vue renforcée par le soutien apporté par Janet Yellen, secrétaire d'État au Trésor, au plan de relance budgétaire massif de 1900 milliards de dollars. De plus, les publications de résultats annuels sont ressorties globalement supérieures aux attentes conduisant les analystes à réviser en hausse leurs attentes de bénéfices pour l'exercice 2021. Sur le front sanitaire, l'efficacité des campagnes de vaccination dans les pays les plus avancés en la matière (Israël et le Royaume-Uni notamment), dont les nouveaux cas ont atteint un pic en février, a permis d'envisager un allègement des mesures de restriction sociales, effectif dès le deuxième trimestre 2021.

Au niveau des statistiques macroéconomiques, l'inflation s'est progressivement accélérée au premier trimestre 2021, ce qui a ravivé les craintes d'accélération non contrôlée de la hausse des prix. Signe de cette inquiétude, le marché obligataire s'est brutalement tendu en février, le taux du bon du Trésor à 10 ans américain dépassant 1,6%, première fois en un an avant de se détendre modestement. En France, l'OAT 10 ans est repassée en territoire positif pour la première fois depuis juin 2020. Ces inquiétudes se sont ensuite dissipées, l'inflation sous-jacente étant restée modérée aux Etats-Unis et en Europe. Sur le front des statistiques économiques, les indices PMI ont atteint des niveaux record dès le mois d'avril avec un PMI manufacturier dépassant les 63,0 et un PMI des services en progression séquentielle pour atteindre un point haut à 58.3 en juin.

En mai, l'avancée des campagnes de vaccinations et des publications de résultats dans leur ensemble supérieures aux attentes pour le premier trimestre ont continué de nourrir l'optimisme des investisseurs.

En juin, les craintes de fin prématurée de la politique monétaire accommodante de la Réserve Fédérale américaine ont refait surface suite au discours de Jérôme Powell qui a annoncé, le 16 juin, un maintien de sa politique monétaire accommodante mais a précisé envisager une première hausse de taux début 2023 alors qu'aucune hausse n'était précédemment attendue avant 2024. Le Président de la Fed de St-Louis, J. Bullard (membre « hawkish » plutôt favorable à un durcissement de la politique monétaire) a ensuite déclaré que le rebond de l'inflation pourrait être plus élevé et plus durable qu'attendu, contraignant la Fed à remonter les taux directeurs dès fin 2022. Ces propos, conjugués à une baisse des prix de matières premières, ont ravivé les craintes de ralentissement économique induisant un aplatissement des courbes de taux.



A la fin premier semestre, les cas de contamination au variant Delta ont progressé conduisant les gouvernements à remettre à plus tard la réouverture de leurs frontières. Cela n'a pas empêché, les marchés actions de poursuivre leur hausse au cours de l'été grâce à la validation par le Sénat du plan de relance américain par les infrastructures de 1 000 milliards de dollars et aux bons résultats semestriels des entreprises. De plus, le compte rendu de la réunion de la FED de fin juillet a montré qu'un consensus se dégageait autour d'une réduction progressive des achats d'actifs. Lors du symposium de Jackson Hole, Jérôme Powell ne s'est pas engagé sur une date précise de mise en œuvre, soulageant également les investisseurs.

En septembre, le marché actions a baissé, mettant fin à sept mois consécutifs de hausse. La publication de chiffres économiques décevants en Chine (sur le front des ventes au détail puis de la production industrielle) ainsi que les difficultés financières du promoteur immobilier Evergrande ayant ravivé l'aversion au risque. De plus, la Réserve fédérale américaine a confirmé envisager débuter son tapering d'ici la fin de l'année provoquant une tension sur les taux longs à la fin du mois, le taux 10 ans américain dépassant le niveau des 1,50%.

Ces craintes se sont apaisées en octobre, grâce au début extrêmement solide de la saison de publication des résultats des entreprises au titre du troisième trimestre. Sur le front des statistiques macroéconomiques, plusieurs indicateurs encourageants ont été publiés, notamment aux Etats-Unis où l'ISM non manufacturier est ressorti à 61,9 en septembre (contre 61,7 en août et 60 attendu) et où les ventes au détail ont progressé de +0,7% en septembre (contre -0,2% attendu). Par ailleurs, l'accélération de l'inflation s'est poursuivie (+4,1% au mois d'octobre dans l'Union Européenne selon Eurostat, contre +3,4% en septembre) tout comme le rebond des prix du pétrole (+11,87% pour le WTI).

Les deux derniers mois de l'année 2021 ont été marqués par un retour de la volatilité suite à la résurgence de la pandémie de la Covid 19 dans un contexte de divergences de politiques monétaires entre la Fed et de la BCE.

Mi-novembre, la dégradation de la situation sanitaire en Europe, d'abord en Autriche puis sur le reste du continent, et surtout la découverte à la fin du mois du variant Omicron de la Covid 19 en Afrique du Sud, à forte contagiosité et qui semblait potentiellement résistant en vaccins, a ravivé l'aversion au risque. Par la suite, les bons chiffres économiques et l'accélération de la hausse des prix ont de leur côté attisé les craintes d'une pression inflationniste durable. En effet, l'indice manufacturier de la FED pour le mois de novembre est ressorti au-dessus des attentes à 39.0 (contre 24.0 attendu et 23.8 en octobre) et en zone Euro, l'indicateur PMI pour le mois de novembre est également ressorti au-dessus des attentes à 55.8 pour l'indice composite contre 54.2 en octobre et 53.2 attendu. Ainsi, les pressions inflationnistes se sont intensifiées (+6.8% sur un an en Novembre après +6.2% en Octobre aux Etats-Unis) poussant Jérôme Powell à annoncer mi-décembre une accélération du programme de *tapering*. A l'opposé, la BCE a insisté sur la nature transitoire de l'inflation et a augmenté son programme d'achats d'actifs à 40Mds€ au deuxième trimestre 2022, contre 20Md€ sans préciser de date de fin.

La fin d'année s'est terminée dans un climat plus serein, permettant aux indices de terminer l'année proches de leurs plus hauts. Bien que les cas de contamination à la Covid-19 soient ressortis en forte hausse tout au long du mois conduisant à la mise en place de mesures de restrictions sociales, les déclarations favorables des laboratoires Pfizer, puis de Moderna, quant à l'efficacité des vaccins développés pour lutter contre le variant Omicron, ont rassuré.

B. Politique de gestion



Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence : la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance du fonds peut s'éloigner durablement de cette référence. La stratégie s'applique sans contrainte a priori d'allocation par zone géographique ou secteur d'activité ou type de valeurs. L'exposition aux marchés des actions, hors Union Européenne, reste accessoire.

En début d'année, dans un contexte de rebond de l'activité économique nous avons renforcé le poids des sociétés cycliques, avec notamment le leader français du travail temporaire Synergie, le fabricant de minéraux de spécialité Imerys et le groupe de médias M6. Par ailleurs, compte tenu de l'avancée des campagnes de vaccination et de l'allègement progressif des mesures sanitaires, nous avons initié plusieurs nouvelles lignes, notamment dans l'opérateur aéroportuaire ADP et dans le spécialiste des voyages sur mesure Voyageurs du Monde. Nous avons également initié une ligne en Iliad, compte tenu de l'apaisement de la pression concurrentielle sur le marché français des télécoms. Ce titre a ensuite fait l'objet d'une opération de retrait de la cote en Octobre. A l'opposé, nous avons cédé nos positions dans des sociétés ayant bénéficié d'un surcroît de demande temporaire durant la crise sanitaire à l'image des sociétés de vente en ligne ShowroomPrivée.com et de VenteUnique.com. Nous avons également allégé le secteur de la santé, en particulier les fabricants de tests.

Dès le mois juin et au cours de l'été, compte tenu de la résurgence de la pandémie de Covid 19, nous avons allégé certaines valeurs exposées à la réouverture des économies (ADP, JC Decaux et Unibail Rodamco notamment) et réduit notre exposition au secteur des matières premières (allègement de Derichebourg et d'Imerys). Nous avons également réduit l'exposition du fonds au secteur des équipementiers automobile (Plastic Omnium), pénalisé par les pénuries de semi-conducteurs. A l'opposé, nous avons initié plusieurs nouvelles lignes à l'image de la société d'ingénierie navale GTT et d'Interparfums

A la rentrée, nous avons initié une ligne dans le leader français du leasing automobile ALD, qui bénéficie de la pénurie de véhicules neufs. Nous avons également fait entrer en portefeuille les titres Lectra, fabricant de système de découpe, et Nexans, fabricant de câbles sans soudure dont l'activité demeure soutenue par le déploiement de projets d'installation d'éoliennes en mer profonde. A l'opposé, nous avons allégé Voyageurs du Monde et Elis dont les activités risquent d'être pénalisées par la résurgence de l'épidémie de la Covid 19 à l'aune de la saison hivernale.

En fin d'année, nous avons initié une ligne dans la société de distribution de semences Graines Voltz. Nous avons également renforcé Peugeot Invest, Nexans et GTT. A l'opposé, nous avons allégé Eurobio, Alten et Orpéa.

C. Principaux mouvements

ACHATS

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN	Montant global des mouvements sur la période
CM-CIC PEA SERENITE FCP	FR0000979239	1820295 €
REXEL SA	FR0010451203	1242788,46 €
IPSEN	FR0010259150	740810,44 €
AMUNDI	FR0004125920	710248,18 €
ADP	FR0010340141	687751,19 €



VENTES

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN	Montant global des mouvements sur la période
EURONEXT	NL0006294274	661543,2 €
EURAZEO	FR0000121121	808785,99 €
SOPRA STERIA	FR0000050809	832776,52 €
ADP	FR0010340141	855328,55 €
REMY COINTREAU	FR0000130395	1016959,55 €

D. Détention de parts de FCP promus ou gérés par Amilton Asset Management au 31 décembre 2021

Code ISIN	Nom du fonds	Nombre de parts	VL	Valorisation	% de l'actif net

3. PERFORMANCES

	31-déc-21		31-déc-20		Variation	
	R	I	R	I	R	I
Valeur Liquidative	361.26	32276.71	295,21	26 113,72	22.37%	23.6%
Nombre de parts	57602.1937	386.7366	63 594,0299	687,8848	-9.42%	-43.77%
Actif net	20809804.57	12482587.96	18 773 804,00 €	17 963 229,45 €	10.84%	-30.51%

Source Meeschaert AM - CACEIS Bank - Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances

4. EVOLUTION DES EXPOSITIONS NETTES

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Changes à terme

Date de valorisation : 31/12/2021

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
Néant	



Dépôts de garantie

Date de valorisation : 31/12/2021

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
Néant	Néant

Instruments financiers dérivés

Date de valorisation : 31/12/2021

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
Néant	Néant

6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

7. PERSPECTIVES

En 2022, la croissance économique devrait être négativement impactée par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a provoqué une forte hausse du prix des matières premières (notamment du gaz, du pétrole et du blé) et de nouvelles tensions en matière d'approvisionnement, tensions également susceptibles de se renforcer avec la hausse des cas de contamination à la Covid-19 en Chine. Par ailleurs, la forte inflation pourrait conduire les banques centrales à continuer d'accélérer leurs processus de sortie de leurs politiques monétaires accommodantes.

Dans ce contexte, nous privilégions des sociétés à même de poursuivre leurs croissances bénéficiaires. Ainsi, nous nous focalisons sur des titres bénéficiant d'un pricing power élevé (comme la société spécialisée dans les équipements et logiciels de découpe Lectra ou bien le groupe de spiritueux Remy Cointreau), capables de couvrir l'inflation des coûts, des entreprises dont le momentum de bénéfices reflète la bonne visibilité de leur activité (à l'image de la l'opérateur de satellites SES ou bien de la foncière spécialisée dans la logistique Argan), des entreprises exposées au super cycle d'investissement, notamment via la transition énergétique (comme Voltalia) et la mise en œuvre des plans de relance ainsi que des sociétés qui devraient bénéficier de la reprise de la consommation dans un contexte de réouverture des économies et à mesure de l'amélioration des conditions sanitaires (tel que le spécialiste des voyages sur mesure Voyageurs du monde et la société de blanchisserie Elis).

8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC :

Amilton Asset Management, société de gestion de votre Fonds, a décidé de procéder au transfert de la gestion du Fonds à la société de gestion Meeschaert Asset Management, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 040-00025, qui a accepté d'en reprendre la gestion.

Cette décision fait suite à la signature le 28 juin 2021 d'un Traité de fusion entre les sociétés sœurs Amilton Asset Management et Meeschaert Asset Management.

Par ailleurs, la fonction dépositaire qui était assurée par le Crédit Industriel et Commercial (CIC) a été transféré à CACEIS BANK. CACEIS BANK devient également le nouvel établissement centralisateur.

Ces opérations ont été agréées par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 août 2021.



La fonction de valorisation qui était déléguée au Crédit Mutuel Asset Management a été transférée à CACEIS FUND ADMINISTRATION (siège social : 1-3 place Valhubert). L'ensemble de ces modifications est entré en vigueur le 3 septembre 2021

9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, MEESCHAERT AM n'a pas un accès direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, MEESCHAERT AM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

MEESCHAERT AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- la qualité de l'exécution des ordres,
- la rapidité de l'exécution des ordres,
- la probabilité de l'exécution des ordres,
- la taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires de Meeschaert Asset Management est accessible sur le site Internet de la Société: www.meeschaertassetmanagement.com

10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A

11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Le document « politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés sont consultables sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com ou adressés à tout porteur qui en ferait la demande auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris.

12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

A. Commissions de Souscription/Rachat

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPC	valeur liquidative × nombre de parts	3 % maximum
Commission de souscription acquise à l'OPC	Néant	Néant



Commission de rachat non acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Néant	Néant

B. Frais de Gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème															
Frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	Part R : 2,40 % TTC maximum Part I : 1,20% TTC maximum															
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	Non significatif															
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	<p><u>Société de gestion</u> : 0,60 % TTC maximum <u>Dépositaire</u> : Frais de règlement-livraison : Entre 0 et 80€ HT maximum</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeurs ESES</th> <th>Zone 1</th> <th>Zone 2</th> <th>OPC E.U (hors France), ISD, Transfert agent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Opérations de Règlement/livraison sur titres</td> <td>9,00 €</td> <td>20,00 €</td> <td>40 € sauf 80 € (Chine, Taïwan, Philippines, Inde, Indonésie)</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ordres de S/R</td> <td>10,00 €</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>30,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>ESES</i> Zone 1 Zone 2</p> <p><i>France - Belgique - Pays-Bas Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Autriche, Portugal, Finlande, Norvège, Australie, Chine, Hong Kong, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande</i></p>		Valeurs ESES	Zone 1	Zone 2	OPC E.U (hors France), ISD, Transfert agent	Opérations de Règlement/livraison sur titres	9,00 €	20,00 €	40 € sauf 80 € (Chine, Taïwan, Philippines, Inde, Indonésie)	-	Ordres de S/R	10,00 €	-	-	30,00 €
			Valeurs ESES	Zone 1	Zone 2	OPC E.U (hors France), ISD, Transfert agent											
Opérations de Règlement/livraison sur titres	9,00 €	20,00 €	40 € sauf 80 € (Chine, Taïwan, Philippines, Inde, Indonésie)	-													
Ordres de S/R	10,00 €	-	-	30,00 €													
Commission de surperformance	Actif Net	18 % de la surperformance positive produite au-delà de 7% par an. Les rachats survenus sur la période de référence donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.															

13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise. L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement Taxonomie"), les



investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement.

15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Meeschaert AM a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres du Directoire comprenant la Direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la Direction Générale.

Cette Politique détaille les grands principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations. La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec les profils de risque des OPC qu'elle gère et de manière générale, avec l'intérêt de ses porteurs de parts.

Les détails de la Politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse www.meeschaertassetmanagement.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Meeschaert AM a mis en place un comité de rémunération organisé conformément aux règles internes en conformité avec les principes énoncés dans la Directive 2009/65/EC et la Directive 2011/61/EU.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€ .



• Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€

16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé Meeschaert AM dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- d'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- d'autre part, d'une assurance responsabilité civile.

Sur les trois dernières années, Meeschaert AM n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
AMILTON SMALL CAPS
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement AMILTON SMALL CAPS

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMILTON SMALL CAPS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels dans leur version définitive nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 17/06/2022 15:20:50

Isabelle Bousquié
Associé



BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	31 399 598,76	36 459 295,86
Actions et valeurs assimilées	31 370 864,76	36 459 295,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	31 370 864,76	36 459 295,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	28 734,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 734,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 970,89	319 516,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 970,89	319 516,79
COMPTES FINANCIERS	3 304 439,23	784 543,61
Liquidités	3 304 439,23	784 543,61
TOTAL DE L'ACTIF	34 708 008,88	37 563 356,26

BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 525 368,92	36 226 642,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 624 606,47	878 546,27
Résultat de l'exercice (a,b)	-857 582,86	-368 155,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	33 292 392,53	36 737 033,45
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 415 616,35	826 322,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 415 616,35	826 322,81
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	34 708 008,88	37 563 356,26

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	966 763,20	469 855,72
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	966 763,20	469 855,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12 383,86	-10 562,63
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	12 383,86	-10 562,63
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	954 379,34	459 293,09
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 988 511,69	871 072,34
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 034 132,35	-411 779,25
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	176 549,49	43 623,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-857 582,86	-368 155,33

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV) en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)
ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion	Actif Net	Part R : 2,40 % TTC maximum Part I : 1,20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : 0,60% TTC maximum Dépositaire : Frais de règlement-livraison : Entre 0 et 80€ HT maximum
Commission de surperformance	Actif Net	18 % de la surperformance positive produite au-delà de 7% par an. Les rachats survenus sur la période de référence donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.*

*** DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :**

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er janvier au dernier jour de bourse de décembre.

Base et assiette de calcul :

La performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle de 7% et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 18% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence, sous réserve, qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMILTON SMALL CAPS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMILTON SMALL CAPS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	36 737 033,45	44 653 786,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 113 118,48	14 666 368,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 771 368,81	-24 840 027,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 530 788,72	10 704 630,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 605 378,04	-7 443 061,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	174 525,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-115 067,01	-173 890,00
Frais de transactions	-1 673 581,79	-1 841 815,51
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	110 979,88	1 248 296,64
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 499 328,84</i>	<i>4 388 348,96</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 388 348,96</i>	<i>-3 140 052,32</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 034 132,35	-411 779,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	33 292 392,53	36 737 033,45

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 304 439,23	9,93
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 304 439,23	9,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	3 970,89
TOTAL DES CRÉANCES		3 970,89
DETTES		
	Achats à règlement différé	325 150,64
	Frais de gestion fixe	57 964,82
	Frais de gestion variable	1 032 500,89
TOTAL DES DETTES		1 415 616,35
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 411 645,46

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMILTON SMALL CAPS I		
Parts souscrites durant l'exercice	252,7328	7 277 134,12
Parts rachetées durant l'exercice	-553,8810	-16 855 634,62
Solde net des souscriptions/rachats	-301,1482	-9 578 500,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	386,7366	
Part AMILTON SMALL CAPS R		
Parts souscrites durant l'exercice	5 580,9794	1 835 984,36
Parts rachetées durant l'exercice	-11 572,8156	-3 915 734,19
Solde net des souscriptions/rachats	-5 991,8362	-2 079 749,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	57 602,1937	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMILTON SMALL CAPS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMILTON SMALL CAPS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Parts AMILTON SMALL CAPS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	250 865,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	420 087,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,01
Frais de gestion variables acquis	195 415,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,93
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMILTON SMALL CAPS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	495 532,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables provisionnés	592 559,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,87
Frais de gestion variables acquis	34 052,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-857 582,86	-368 155,33
Total	-857 582,86	-368 155,33

	31/12/2021	31/12/2020
Parts AMILTON SMALL CAPS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-247 550,08	-218 374,69
Total	-247 550,08	-218 374,69

	31/12/2021	31/12/2020
Parts AMILTON SMALL CAPS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-610 032,78	-149 780,64
Total	-610 032,78	-149 780,64

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 624 606,47	878 546,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 624 606,47	878 546,27

	31/12/2021	31/12/2020
Parts AMILTON SMALL CAPS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 474 446,31	434 315,92
Total	2 474 446,31	434 315,92

	31/12/2021	31/12/2020
Parts AMILTON SMALL CAPS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 150 160,16	444 230,35
Total	4 150 160,16	444 230,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	89 451 481,66	56 693 470,99	44 653 786,75	36 737 033,45	33 292 392,53
Parts AMILTON SMALL CAPS I en EUR					
Actif net	57 454 927,94	33 451 680,78	23 260 281,41	17 963 229,45	12 482 587,96
Nombre de titres	2 213,9795	1 573,0040	945,3736	687,8848	386,7366
Valeur liquidative unitaire	25 950,98	21 266,10	24 604,33	26 113,72	32 276,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5 266,05	-738,63	-155,29	631,37	6 398,27
Capitalisation unitaire sur résultat	-544,31	82,60	-100,89	-317,45	-640,09
Parts AMILTON SMALL CAPS R en EUR					
Actif net	31 996 553,72	23 241 790,21	21 393 505,34	18 773 804,00	20 809 804,57
Nombre de titres	106 996,0223	96 010,8587	77 140,1894	63 594,0299	57 602,1937
Valeur liquidative unitaire	299,04	242,07	277,33	295,21	361,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	61,01	-8,20	-1,80	6,98	72,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,04	-2,64	-3,74	-2,35	-10,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	40 000	365 600,00	1,09
TOTAL BELGIQUE			365 600,00	1,09
FRANCE				
ACTIELEC TECHNOLOGIE	EUR	2 800	10 220,00	0,03
AKWEL SA	EUR	13 000	282 750,00	0,85
ALBIOMA	EUR	10 000	342 800,00	1,03
ALD SA	EUR	75 000	970 500,00	2,91
ALTEN	EUR	5 000	792 500,00	2,38
AMUNDI	EUR	2 500	181 375,00	0,54
ARGAN	EUR	6 100	710 040,00	2,13
ASSYTEM BRIME	EUR	4 273	160 237,50	0,48
AST GROUPE	EUR	16 473	78 082,02	0,24
AUBAY	EUR	10 000	626 000,00	1,88
BENETEAU	EUR	56 578	805 670,72	2,42
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	23 776	384 695,68	1,15
BILENDI SA	EUR	24 826	538 724,20	1,62
BIOMERIEUX	EUR	1 744	217 825,60	0,66
CARBIOS	EUR	129	4 822,02	0,01
CGG SA	EUR	225 000	143 190,00	0,43
CHARGEURS INTERNATIONAL	EUR	7 500	195 450,00	0,58
CLARANOVA	EUR	20 517	114 279,69	0,34
CLASQUIN	EUR	8 758	665 608,00	2,00
COFACE	EUR	31 991	400 847,23	1,21
DAMARTEX	EUR	5 612	122 341,60	0,37
DERICHEBOURG	EUR	43 162	438 094,30	1,32
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	EUR	7 000	119 000,00	0,36
ERAMET	EUR	1 000	71 950,00	0,21
EURAZEO	EUR	10 538	809 318,40	2,43
EUROBIO-SCIENTIFIC SA	EUR	8 000	215 360,00	0,65
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	40 000	429 400,00	1,29
FERMENTALG	EUR	58 130	180 784,30	0,55
FERMENTALG BSA BLUE 15-12-23	EUR	40 527	810,54	0,00
FOCUS ENTERTAINMENT SA	EUR	10 087	494 263,00	1,48
FONTAINE PAJOT	EUR	775	110 825,00	0,34
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	5 000	411 250,00	1,24
GENFIT	EUR	100 000	431 600,00	1,29
GENSIGHT BIOLOGICS SA	EUR	1 478	8 217,68	0,03
GL EVENTS	EUR	945	16 443,00	0,04
GRAINES VOLTZ	EUR	1 082	165 546,00	0,50
GROUPE GORGE	EUR	1 545	25 307,10	0,08
GROUPE LDLC SA	EUR	6 548	372 581,20	1,12
GROUPE OPEN	EUR	6 270	169 290,00	0,51
HOPSCOTCH GROUPE SA	EUR	43 362	357 302,88	1,07
ID LOGISTICS GROUP	EUR	552	202 860,00	0,61

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IMERYS EX IMETAL	EUR	5 475	200 056,50	0,60
INTERPARFUMS	EUR	1 200	88 200,00	0,27
IPSOS	EUR	14 030	578 737,50	1,74
JACQUET METAL SA	EUR	14 325	300 825,00	0,91
JC DECAUX SA	EUR	3 399	74 778,00	0,23
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	233	6 780,30	0,02
LECTRA	EUR	8 455	355 110,00	1,06
LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM	EUR	205 000	880 475,00	2,64
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	12 000	205 920,00	0,62
MANUTAN INTERNATIONAL	EUR	292	20 965,60	0,06
MCPHY ENERGY SA	EUR	12 000	259 680,00	0,78
MERSEN	EUR	21 000	774 900,00	2,33
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	10 000	368 000,00	1,10
NEXANS SA	EUR	9 000	772 650,00	2,32
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	54 600	491 400,00	1,47
ORPEA	EUR	1 839	162 015,90	0,48
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	896	88 704,00	0,27
PEUGEOT INVEST	EUR	3 041	377 084,00	1,13
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	5 000	470 000,00	1,42
PONCIN YACHTS	EUR	15 000	98 850,00	0,30
PRODWAYS GROUP SA-WI	EUR	40 795	120 345,25	0,36
Quadient SA	EUR	3	57,42	0,00
REMY COINTREAU	EUR	1 000	214 000,00	0,64
REORLD MEDIA	EUR	35 000	261 450,00	0,78
REXEL	EUR	12 192	217 383,36	0,66
ROBERTET	EUR	400	390 000,00	1,17
ROTHSCHILD AND CO	EUR	21 901	883 705,35	2,65
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	500	241 200,00	0,72
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	3 751	269 321,80	0,81
SIDETRADE	EUR	303	51 964,50	0,16
SMCP SA	EUR	71 154	521 914,59	1,57
SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE	EUR	9 522	458 960,40	1,38
SOITEC SA	EUR	3 100	667 120,00	2,00
SOMFY	EUR	2 205	388 521,00	1,17
SPIE SA	EUR	38 000	863 360,00	2,60
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 000	784 000,00	2,35
STEF	EUR	458	46 716,00	0,15
STREAMWIDE	EUR	8 841	299 709,90	0,90
SYNERGIE	EUR	12 201	444 116,40	1,34
TECHNICOLOR	EUR	15 147	42 896,30	0,13
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	50 000	436 250,00	1,31
TRIGANO SA	EUR	1 000	171 000,00	0,52
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	1 000	43 070,00	0,13
VALBIOTIS SAS	EUR	42 500	291 125,00	0,87
VALNEVA SE	EUR	109	2 670,50	0,01
VERIMATRIX SA	EUR	100 000	132 000,00	0,39
VETOQUINOL	EUR	4 446	586 872,00	1,76
VILMORIN & CIE	EUR	2 601	139 413,60	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIRBAC SA	EUR	1 000	424 500,00	1,28
VISIATIV (VISIATIV SA) CW 14-06-24	EUR	250	99,00	0,00
VISIATIV SA	EUR	7 533	204 897,60	0,61
VOLTALIA	EUR	2 353	46 259,98	0,14
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	492	40 048,80	0,12
WAVESTONE	EUR	5 000	272 000,00	0,81
TOTAL FRANCE			29 310 243,21	88,04
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	10 000	476 400,00	1,43
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	5 500	598 400,00	1,80
SWORD GROUP	EUR	5 847	255 221,55	0,77
TOTAL LUXEMBOURG			1 330 021,55	4,00
PAYS-BAS				
EURONEXT NV - W/I	EUR	4 000	365 000,00	1,10
TOTAL PAYS-BAS			365 000,00	1,10
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 370 864,76	94,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées			31 370 864,76	94,23
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CM-CIC PEA SERENITE FCP 3DEC	EUR	150	28 734,00	0,08
TOTAL FRANCE			28 734,00	0,08
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 734,00	0,08
TOTAL Organismes de placement collectif			28 734,00	0,08
Créances			3 970,89	0,02
Dettes			-1 415 616,35	-4,26
Comptes financiers			3 304 439,23	9,93
Actif net			33 292 392,53	100,00

Parts AMILTON SMALL CAPS R	EUR	57 602,1937	361,26
Parts AMILTON SMALL CAPS I	EUR	386,7366	32 276,71